



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Service Mer, Eau et Environnement
Pôle Nature et Territoires

Marseille, le 03 septembre 2018

Le Directeur Départemental des Territoires et
de la Mer des Bouches-du-Rhône

à

Monsieur René BENEDETTO
Président de l'association "L'Etang Nouveau"
Avenue Adam de Craponne
13250 - SAINT-CHAMAS

Objet :

Demande dérogation à la réglementation sur les espèces protégées (article L411-1, au titre de l'article L411-2-I,4^o-d du Code de l'Environnement) pour la réintroduction de la Zostère marine (*Zostera marina*) dans l'étang de Berre.

ref : Votre courrier du 27 janvier 2018.

Affaire suivie par :

Quentin AUDOUIT, chargé de mission espèces protégées et police de la nature
Courriel : quentin.audouit@bouches-du-rhone.gouv.fr
Tél. : 04.91.28.41.31

Monsieur le président,

Par courrier du 27 janvier 2018, vous avez sollicité mon autorisation pour effectuer le prélèvement de quatre-vingt-seize (96) rhizomes de l'espèce protégée Zostère marine (*Zostera marina*) dans l'anse de Carteau, pour les réimplanter dans l'étang de Berre à des fins de repeuplement de l'espèce dans cette étendue d'eau en reconquête de ses qualités écologiques d'origine.

Votre demande fait suite à celle formulée en mai 2017 et rejetée en décembre 2017. Même si j'ai pris note des précisions que vous avez apportées à votre projet et du renforcement de votre protocole par le nombre de transplants envisagé, son accompagnement scientifique ainsi que le manque de collaboration avec le GIPREB restent des freins majeurs à son autorisation.

En effet, de l'avis de la communauté scientifique, la pertinence de la réintroduction de la Zostère marine reste à démontrer dans un milieu fortement eutrophisé et soumis à une augmentation de sa température sous l'effet du changement climatique.

Par conséquent, et après avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, je ne peux donner une suite favorable à votre demande et ne peux que vous réitérer mon incitation à vous rapprocher du GIPREB dans le but d'une collaboration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Benedetto, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef du Service
mer, eau et environnement

Nicolas CHOMARD

Copie :

GIPREB ;

CSRPN ;

GPMM ;

DREAL PACA.